



HAL
open science

Ermant 2019

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Ermant 2019. [Rapport de recherche] CNRS - UMR 5140; IFAO. 2020. halshs-02507206

HAL Id: halshs-02507206

<https://shs.hal.science/halshs-02507206v1>

Submitted on 12 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous les auspices de l’Ifao et du CNRS (UMR 5140 Archéologie des sociétés méditerranéennes ASM, université Paul-Valéry Montpellier 3), la mission d’étude du temple d’Ermant s’est déroulée du 31 octobre au 5 décembre 2019 (fig. 1). Sous la direction de Christophe Thiers (égyptologue, CNRS, UMR 5140), l’équipe était composée de Sébastien Biston-Moulin (égyptologue, CNRS, UMR 5140), Yasmine Bourhim (archéologue, indépendante), Pierre Zignani (architecte, CNRS, UMR 5060 Institut de recherche sur les archéo-matériaux IRAMAT), Sylvie Marchand (céramologue, Ifao), Lilian Postel (égyptologue, université Lumière-Lyon 2, UMR 5189 Histoire et sources des mondes antiques HiSoMA), Hassan el-Amir (restaurateur, Ifao), Émilie Saubestre (photographe, CNRS, USR 3172-Centre franco-égyptien d’étude des temples de Karnak CFEETK), Jules Jacquemet (topographe, MEAE-USR 3172) et Ayman Hussein (dessinateur, Ifao). Le Ministère des Antiquités d’Égypte (MoA) était représenté par Ahmed Abou Hassan Mohamed, Asma el-Azab et Nawal Mohamed Fawzy (inspectorat d’Ermant). Nos remerciements s’adressent à Mohamed Yahyah, Directeur des antiquités de Haute-Égypte, et Ramadan el-Nubi, directeur de l’inspectorat d’Ermant.

Ce travail bénéficie du soutien du LabEx ArcHiMedE au titre du programme « Investissement d’avenir » ANR-11-LABX-0032-01.

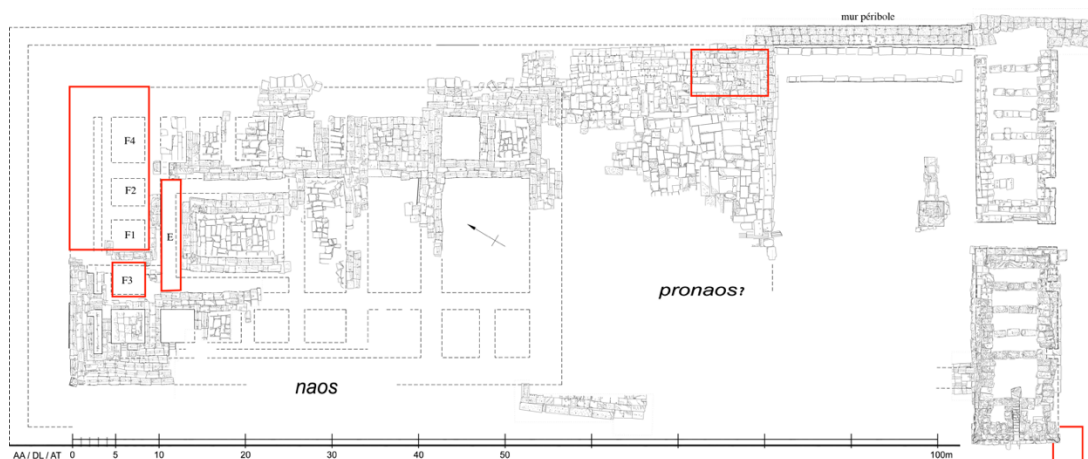


Fig. 1. En rouge les secteurs étudiés en 2019. © IFAO-CNRS/P. Zignani *et al.* (17149_2019_NDMCN_001).

LE TEMPLE PTOLEMAÏQUE DE MONTOU-RE (C. Thiers, IDRef 073982857)

Les travaux de dégagement des niveaux de destruction du temple (naos de Ptolémée Néos Dionysos) entrepris la saison dernière dans le secteur nord-ouest ont été poursuivis ; ils ont concerné les espaces F1, F2 et F4¹ et l’emprise du mur arrière du temple. Bien que les assises de fondation du naos ptolémaïque ont été particulièrement visé par les carriers, le sondage pratiqué l’année dernière a été élargi à l’ensemble de l’emprise du mur arrière du temple (env. 17 × 7,30 m). Après le déplacement de deux banquettes provisoires installées à cet emplacement, le travail a pu concerner, dans un premier temps, la totalité de ce secteur (fig. 2-3).

Malgré l’utilisation quotidienne d’une pompe, le niveau élevé de la nappe phréatique n’a pas permis d’évacuer l’épaisse couche de débris d’exploitation byzantins (fin VI^e-début VII^e siècle ap. J.-C.) présente sur l’emprise du mur arrière du temple (fosse de fondation FOS075). Nous avons donc été contraints de limiter nos investigations à un sondage (env. 5 × 6,25 m) pratiqué contre les assises

¹ La nomenclature des espaces est celle établie par P. ZIGNANI, « L’architecture du temple de Montou-Rê à Ermant. Essai d’approche typologique et proportion du plan », *BIFAO* 114, 2014, p. 589-606 (<https://www.ifao.egnet.net/bifao/114/>).

conservées du mur arrière qui marquaient le « front de taille » de la carrière byzantine. Il a ainsi été possible d'identifier une assise supplémentaire reposant sur le sable de fondation : un sondage à l'aide d'une tige métallique a permis d'évaluer l'épaisseur de cette couche de sable à environ 80 cm. Le mur arrière du temple a donc été fondé sur onze assises (soit près de 5,25 m d'épaisseur), et cette puissante fondation contraste avec celle des murs voisins qui présentent quatre assises de moins (soit près de 2 m).

Le mur arrière ayant été massivement exploité d'est en ouest, il fait peu de doutes que l'angle nord-est a totalement disparu. Cependant, nous avons dû renoncer à poursuivre les investigations dans ce secteur pour nous en assurer (fig. 7).

Dans les débris de destruction, quelques éléments en calcaire du Moyen Empire ont été mis au jour (*infra*). Les fragments ptolémaïques, en grès, sont plus nombreux mais de tailles modestes ; il s'agit d'éclats de débitage. On signalera en particulier plusieurs éléments ayant appartenu à des passages de porte dont le style rappelle celui des accès aux cryptes (*Ermant I*, fig. 41 et 46), et à des soubassements (bandeaux de texte et oiseaux-*benou*) également similaires à ceux des cryptes voisines (*Ermant I*, fig. 37).

Des fragments de corniche monumentale au nom de Ptolémée Néos Dionysos appartiennent à la décoration extérieure du naos. En outre, des fragments d'une corniche de petit module ont été identifiés. Sur plusieurs d'entre eux, le listel est surmonté d'un enduit hydraulique (peint en rouge), identique à celui recouvrant les dalles de couverture (terrasse) déjà identifiées ; cette corniche appartenait donc à une porte située sur la terrasse du temple (entrée de chapelle, kiosque ?). Comme on a déjà eu l'occasion de le constater, ces niveaux d'exploitation byzantins livrent bien souvent des fragments des parties hautes de l'édifice (corniches) et des plus profondes (cryptes).



Fig. 2. Vue générale du mur arrière du temple, « front de taille » de la carrière byzantine. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPF_001).



Fig. 3a-d. Vues générales des espaces F1, F2 et F4 en début de mission et en cours de travaux. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPF_002, 17149_2019_NDMPF_003, 17149_2019_NDMPF_004, 17149_2019_NDMPF_005).

Dans les niveaux de destruction, trois auges (dont une complète), une colonne fracturée en deux parties et un porte-jarres (*zīr*) attestent l'activité des carriers romano-byzantins (fig. 4). Il est probable que ces artefacts ont été taillés sur place dans des pierres extraites du temple ptolémaïque. La différence (près de 2 m) entre les fosses de fondation appartenant aux murs intérieurs et à la paroi arrière du temple a également conduit les carriers à un aménagement particulier (fig. 5-7). Un muret (SB076) d'une dizaine de mètres de longueur a été mis en évidence en bordure de la fosse de

fondation (FOS075). Véritable hague, bâtie avec des fragments de grès, de calcaire (dont deux remplois du Moyen Empire) et quelques briques crues, il avait très vraisemblablement pour fonction de retenir le sable de fondation du naos afin qu'il ne se déverse dans la fosse plus profonde du mur arrière, alors que les carriers procédaient à son démantèlement d'est en ouest. L'existence de ce muret a également été utile lors des travaux de fouille des débris les plus profonds et a empêché que l'eau ne vienne saper le sable.

Jules Jacquemet a produit une série d'ortho-images permettant de compléter le plan général des niveaux de fondation et de dresser des plans et coupes des secteurs étudiés.



Fig. 4a-c. Bassin, colonne et porte-jarres romano-byzantins. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPM_001, 17149_2019_NDMPM_002, 17149_2019_NDMPM_003).



Fig. 5. Vue générale du muret (SB076) retenant le sable de fondation (US062) du naos. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPF_006).



Fig. 6. Au premier plan, muret (SB076) en bordure de la fosse de fondation (FOS075) du mur arrière (1^{re} assise à droite) ; au second plan, le mur nord du déambulatoire et le sable de fondation (US062). © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPF_007).

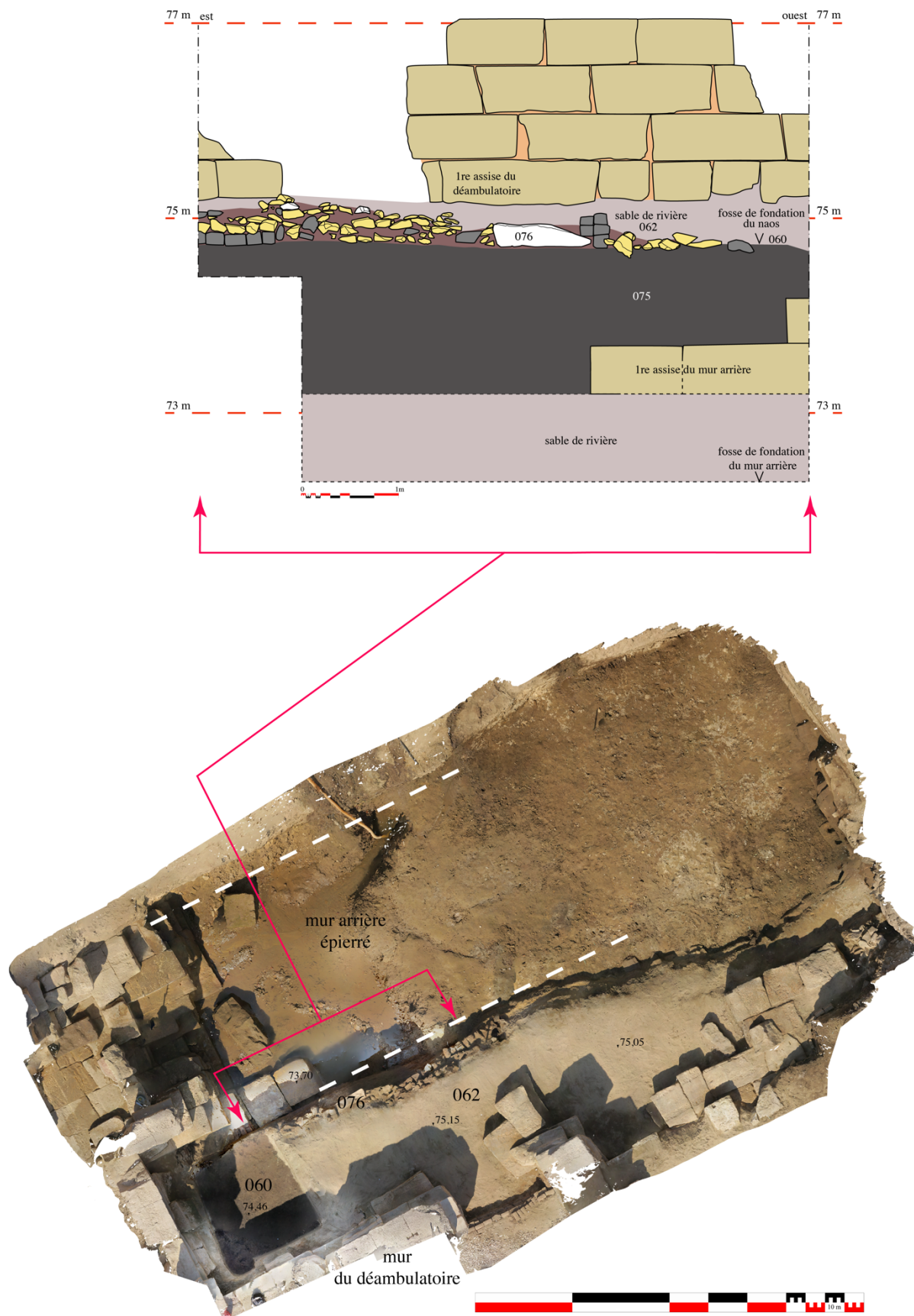


Fig. 7. Orthophotographie des vestiges du mur arrière du temple et des espaces F1, F2, F4 épierrés, et relevé des deux fosses de fondation du mur arrière (FOS075 au premier plan) et du naos/déambulatoire (FOS060 au second plan). © J. Jacquemet, C. Thiers (17149_2019_NDMPF_008).

Les travaux dans l'espace F3 – suspendus l'année dernière à cause du niveau de la nappe phréatique – ont été repris afin d'examiner en détail les fragments remployés dans la couche de pierres (US059) insérée dans le sable de fondation (US062). Quatre calcaires portant des restes de décoration (dont des étoiles de dalles de plafond) ont été extraits (fig. 8). Il n'a pas été possible de vider le sable pour atteindre le fond de la fosse de fondation.



Fig. 8. Espace F3, niveau de remplois (US059) dans le sable de fondation : les fragments inscrits Moyen Empire. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPF_009).

La bordure est de la fosse de fondation ptolémaïque (espace F4) a été plus profondément dégagée et les structures antérieures, déjà repérées (SB058), ont pu être mieux appréciées. La coupe montre ainsi la présence de plusieurs murs de briques crues associés à des niveaux de destruction (Ancien Empire ?) sectionnés lors du creusement de la fosse ptolémaïque, et surmontés par un mur (MR068) édifié en bordure de la fosse (fig. 9).

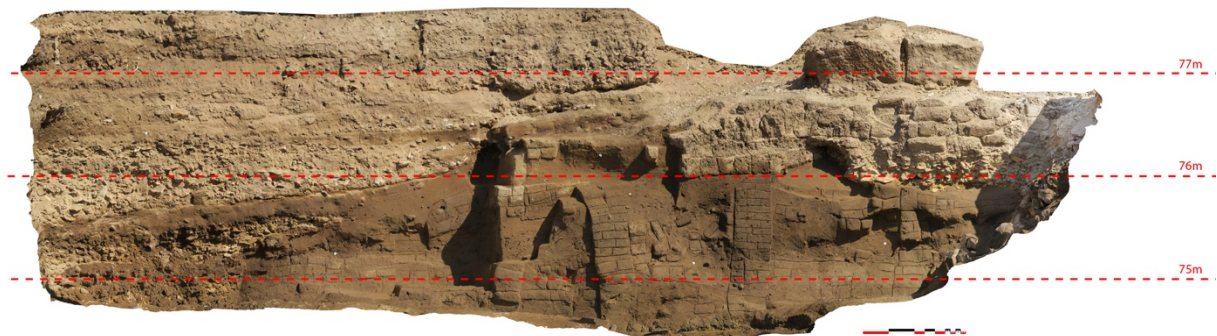


Fig. 9. Bordure nord-est de la fosse de fondation ptolémaïque. Vestiges de murs de briques et de niveaux de destruction (Ancien Empire ?). © J. Jacquemet (17149_2019_NDMPF_010).

LE TEMPLE DU MOYEN EMPIRE (L. Postel, IDRef 056261152)

La brève mission effectuée en novembre a été consacrée à quelques vérifications ainsi qu'à l'étude des fragments pariétaux du Moyen Empire mis au jour à la fin de la campagne 2018 ou exhumés au fur et à mesure des dégagements menés durant la présente campagne à l'arrière des fondations du temple ptolémaïque. Le plus spectaculaire d'entre eux est un gros élément de paroi en calcaire local portant un décor sur ses deux faces opposées (H. 107, L. 44, ép. 41 cm) (fig. 10). Ce bloc est en fait connu depuis 2016 : il était pris dans le remplissage du caisson de fondation de l'espace H, sur le côté ouest du temple, et seule l'une de ses faces était alors apparente (tête de Montou et colonnes de texte de grand module en relief dans le creux dans le style des monuments hermonthites d'Amenemhat I^{er}). Son déplacement fin novembre 2018 a révélé, au revers, la présence d'une seconde face décorée dans un relief champlevé d'une belle qualité d'exécution caractéristique du règne de Montouhotep III et dont le site d'Ermant offre de multiples exemples. Deux scènes superposées inégalement conservées montrent une déesse suivant le roi qu'elle tenait probablement par l'épaule ; la légende du registre inférieur précise qu'il s'agit de Iounyt, « dame des Deux Terres », qui accorde « toute vie, stabilité, pouvoir et santé à son fils bien-aimé (Séânkhkarê) ». Sur la droite, une colonne de texte appartenant à une scène adjacente aujourd'hui disparue livre des éléments de la titulature de Séânkhkarê Montouhotep III. La disposition de ces deux faces décorées, en sens inverse l'une par rapport à l'autre, indique que l'édifice de la fin de la XI^e dynastie avait été au moins en partie détruit puisqu'Amenemhat I^{er} avait pu réemployer certains de ses éléments dans sa propre construction, seulement deux ou trois décennies plus tard.

Les autres éléments inventoriés sont la plupart de taille modeste et ne présentent que d'infimes traces du décor ou des textes d'origine (dont plusieurs fragments de dalles de plafond en calcaire au décor d'étoiles). Parmi les exceptions notables, mentionnons deux blocs attribuables par la facture de leur relief, l'un à Montouhotep III (H. 39,5, L. 17,5, ép. 45,4 cm ; deux colonnes d'un texte de grand module en relief champlevé), l'autre à Amenemhat I^{er} (H. 46,5, L. 47, ép. 46 cm), avec l'angle supérieur droit d'une scène dont ne subsiste que le haut de deux colonnes de textes (*nb [...]t n [...] / m nswt-bity [...]*). Un fragment de plus petites dimensions (H. 22,5, L. 15,2, ép. 9,8 cm) porte un cartouche endommagé au nom d'un roi Amenemhat, certainement Amenemhat I^{er} (fig. 11). La regravure complète de ce dernier², avec des hiéroglyphes de facture médiocre, constitue un témoignage supplémentaire de la restauration du nom d'Amon sur les parois du temple d'Amenemhat I^{er} qui était donc encore en usage à l'issue de l'époque amarnienne, bien après les agrandissements d'envergure dus à Thoutmosis III dans la première moitié de la XVIII^e dynastie.

² La détérioration de l'ensemble des signes du cartouche, au-delà du seul nom du dieu, s'explique peut-être par le petit module de l'inscription.



Fig. 10. Élément de paroi décoré sur ses deux faces opposées au nom de Montouhotep III (à gauche) et au nom d'Amenemhat I^{er} (à droite). © É. Saubestre (17149_2019_NDMPM_004).



Fig. 11. Fragment pariétal de calcaire (869) portant le cartouche d'un roi Amenemhat regravé. © L. Postel (17149_2019_NDMPM_005).

LE TEMPLE DU NOUVEL EMPIRE (S. Biston-Moulin, IDRef 170398447)

La mission consacrée aux blocs du Nouvel Empire s'est déroulée du 4 au 27 novembre. Elle s'est concentrée sur deux opérations distinctes. La première a consisté à reconditionner des ensembles de talatates présents dans le secteur nord du site. Environ 200 blocs avaient auparavant été stockés sous forme de mur, probablement à la suite des dégagements effectués dans cette zone par le CSA dans les

années 1980. 67 blocs de grès et de calcaire décorés ont été documentés. La plupart d'entre eux montrent une décoration secondaire de la période de ramesside avec parfois des restes de décorations amarniennes sur d'autres faces. Les éléments identifiables des cartouches sont tous au nom de Ramsès II. Dans la même zone, des talatates isolées dont l'état de conservation était préoccupant ont été collectées et déplacées sur la même banquette où ils ont pu être nettoyés et restaurés.



Fig. 12. Bloc 858 portant le cartouche de Ramsès II. © CNRS/S. Biston-Moulin (17149_2019_NDMPM_006).



Fig. 13. Talatates reconditionnées sur une banquette. © CNRS/S. Biston-Moulin (17149_2019_NDMPM_007).

La deuxième opération a été consacrée à la documentation de blocs réemployés dans la partie occidentale du « pronaos ». Sept nouveaux blocs ont ainsi pu être identifiés et documentés, dont l'un correspond à la partie supérieure d'un pilier avec un colosse engagé, comme celui découvert en 2013 sur la façade du « pronaos ». Ici, la tête du colosse a été supprimée avant son emploi, probablement pour faciliter l'installation de la pierre dans la maçonnerie. La tête n'a pas été retrouvée.



Fig. 14. Bloc de pilier de Toutmosis III. © CNRS/S. Biston-Moulin (17149_2019_NDMPM_008).

Un bloc remployé en bordure de la façade du « pronaos » a été déplacé pour accéder à une face épigraphiée. Il a livré un texte « historique » associé aux restes d'une scène de « massacre des ennemis ». Il peut être heureusement rapproché de deux autres blocs découverts en 2008 qui portent eux aussi une partie de ce texte « historique » et des représentations de « peuples vaincus ». Cet ensemble fournit de nouvelles informations sur les campagnes de Thoutmosis III en Asie. Émilie Saubestre a réalisé des ortho-images de cette documentation.

RELEVÉS ARCHITECTURAUX (P. Zignani, IDRef 128209577)

Cette saison, la poursuite du relevé architectural de la plateforme de fondation du naos ptolémaïque a concerné la partie arrière (nord) du temple, en particulier le côté nord du déambulatoire (E) entourant le naos, et les assises de fondation du mur arrière mises au jour au cours des deux dernières saisons.

ÉTUDES CERAMOLOGIQUES (S. Marchand, IDRef 117052582, A. Hussein)

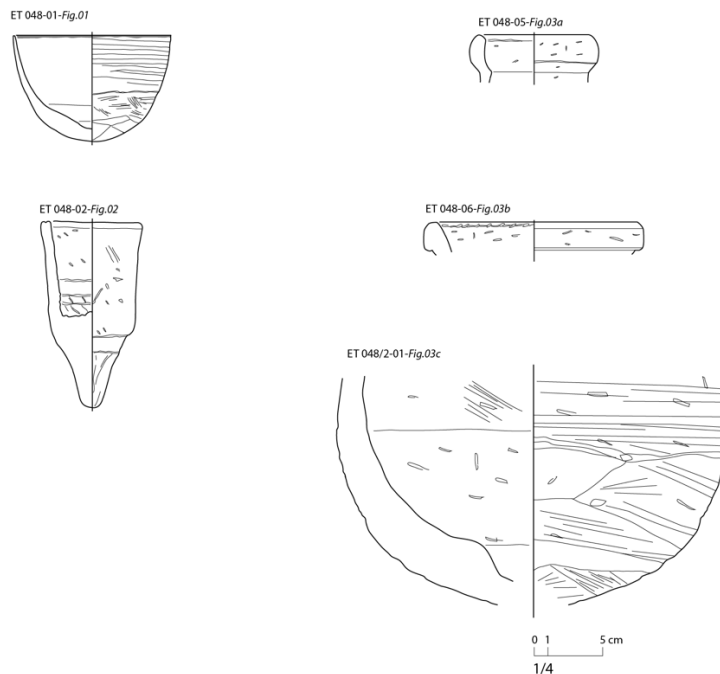
Le principal objectif de cette première mission était de documenter les céramiques datées de l'Ancien Empire mises au jour pendant les fouilles sur le site de 2013 à 2018. La courte durée de la mission n'a permis de procéder qu'à une simple évaluation chronologique du mobilier céramique provenant des fouilles réalisées cette saison en novembre 2019 dans le secteur 1 d'Ermant.

Dans l'état actuel de notre connaissance de la documentation céramologique du site, l'inventaire du mobilier permet en effet d'attester de phases d'occupations du site dès l'Ancien Empire. Selon les secteurs et les couches archéologiques examinées, les céramiques couvrent toute la période de la IV^e dynastie à la fin de la VI^e dynastie. On distingue clairement des faciès céramiques de la IV^e dynastie (US034), de la fin V^e dynastie (US038, US044) et enfin de la fin de la VI^e dynastie (US070, US073) (fig. 15). Cependant, une autre période chronologique avec du mobilier caractéristique de la fin du Moyen Empire est également bien représentée grâce au riche contexte US048 (US048 & US048/2) qui offre un assemblage céramique de formes complètes avec plusieurs vases clairement datés de la XIII^e dynastie (fig. 16). La phase classique du Moyen Empire de la fin XI^e et de la XII^e dynastie n'est visible que sur la base de quelques tessons épars et très fragmentaires découverts dans les couches hétérogènes des fouilles réalisées en 2019 dans le secteur 1 (US1012, FOS1015, MR1020, MR1033). Le matériel plus tardif est identifié dans plusieurs couches archéologiques mais dans des contextes très hétérogènes comprenant toujours un lot important de céramiques intrusives anciennes datées de l'Ancien Empire ou du Moyen Empire. On recense des tessons datés de la Basse Époque plutôt avec un faciès « saïte » (US048/suite, US069), d'époque ptolémaïque (US048/suite, US060 ; US068), d'époque romaine impériale (US048/suite ; fouilles 2019 secteur 1 : SB1006, US1015), et enfin des tessons d'époque byzantine (US048/suite, US062, US065 ; fouilles 2019 secteur 1 : US1005, SB1006, US1017).

Dans l'état actuel de notre connaissance de la céramique du site et de l'avancement des travaux archéologiques, il est intéressant de souligner les hiatus chronologiques visibles après examen du mobilier céramique des fouilles de 2013 à 2019. On observe que le Moyen Empire de la fin de la XI^e-XII^e dynastie n'est identifié que par des tessons de petite taille et peu nombreux. Qu'à partir du Nouvel Empire³ et jusqu'à la fin de l'époque romaine on ne trouve plus que des tessons épars pour couvrir l'ensemble de la chronologie. En revanche, on note sans surprise que la dernière occupation du site à l'époque byzantine et au début de l'époque arabe, avec un *terminus* au VI^e s. apr. J.-C./VII^e s. apr. J.-C., est abondamment représentée par le mobilier céramique. Ce dernier est visible un peu partout en surface du site et il est régulièrement mis au jour pendant les fouilles archéologiques⁴.



Fig. 15. Assemblage céramique de la IV^e dynastie (US070). © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPM_009).



³ Quelques rares tessons que l'on peut dater du Nouvel Empire ont été mis au jour pendant les fouilles réalisées en 2019 dans le secteur 1 (US1006, très hétérogène).

⁴ Voir l'étude de Romain David sur la céramique byzantine et proto-islamique mise au jour pendant la réalisation d'une tranchée archéologique (sondage 1) réalisée sur le site en 2006-2007 par Catherine Defernez ; R. DAVID, « Ermant aux époques byzantine et arabe (IV^e-VIII^e s.) », *BCE* 23, 2012, p. 209-217.

SONDAGE ARCHEOLOGIQUE AU SUD-OUEST DU PYLONE (Yasmine Bourhim)⁵

L'objectif principal de l'opération archéologique était de tenter d'apporter des précisions sur la datation du pylône et d'identifier les structures voisines localisées par R. Mond et O.H. Myers dans les années 1930-1940. La construction du pylône ayant été auparavant attribuée à Thoutmosis III, les études épigraphiques et architecturales actuelles ont montré que cette dernière serait plus récente, vraisemblablement sous Horemheb ou Ramsès I^{er}. Une opération archéologique a été initiée (fig. 17) pour compléter ces données, d'une part pour identifier la fosse de fondation du pylône tout en comprenant les relations stratigraphiques entre les différentes structures repérées, d'autre part pour établir un diagramme chronologique dont les datations seront notamment précisées par l'étude céramologique en cours.



Fig. 17. Vue générale du secteur 1 avant la fouille. © Y. Bourhim (17149_2019_NDMPF_011).

Le sondage archéologique se situe à l'extrémité sud-ouest du môle occidental du pylône (fig. 18). D'une superficie d'environ 33m², un premier décapage a été réalisé pour délimiter et identifier les différentes structures, incluant plusieurs murs et un massif en briques crues, ainsi que deux fosses. La tranchée US1003 réalisée par Pierre Zignani lors d'une mission antérieure a été vidée et a permis d'avoir deux premières coupes stratigraphiques (C1 et C2).

⁵ Avec Sylvie Marchand (céramologue), Jules Jacquemet (topographe) et Émilie Saubestre (photographe).



Fig. 18. Plan du secteur 1. © Y. Bourhim (17149_2019_NDMCN_002).

Une deuxième tranchée transversale d'environ 6 mètres de long sur 1 mètre de large a été opérée pour comprendre en coupe (C3) les relations stratigraphiques entre les différentes structures identifiées en plan (fig. 19). Le décapage ayant révélé un voire deux espaces délimités par les murs MR1020, MR1021, MR1022 et MR1023, la fouille de ces espaces a été délaissée pour uniquement se concentrer sur la zone à l'est du mur MR1020 dont la fouille en profondeur aurait permis de trouver la fosse de fondation et probablement un dépôt associé. Pour autant, une fouille fine a été réalisée pour la fosse FOS1015 et la céramique en place 1012-1 ainsi que son comblement US1042 afin d'avoir quelques éléments de datation. Il serait judicieux de réouvrir et fouiller cette zone lors d'une prochaine campagne de fouille en extensif.

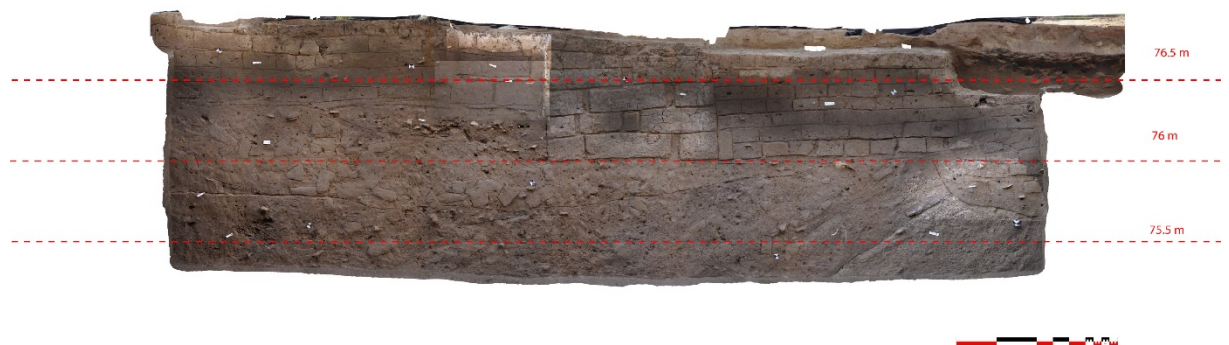


Fig. 19. Orthophotographie de la coupe C3. © J. Jacquemet (17149_2019_NDMPF_012).

Après avoir bien entamé la fouille de la zone est, dont les structures et couches archéologiques ont été préalablement identifiées sur la coupe C3, le chantier a été arrêté à la demande des autorités du MoA (inspectorats d'Ermant et de Louqsor). La fouille a ensuite été réduite à une tranchée d'un mètre vingt de large (fig. 20) entre le mur MR1020 et le massif en briques crues SB1006 (fig. 21), nous éloignant ainsi de l'angle du pylône. La fosse de fondation et son comblement sableux ainsi que la première assise du môle occidental du pylône ont rapidement été identifiés. La tentative de recherche d'un dépôt de fondation a ensuite été effectuée en sape sous le bloc de grès rouge mais, pour des raisons de sécurité, elle a été limitée à un creusement de 60cm de large sur 57 cm de haut et environ 50 cm de profondeur. Toutes ces conditions ont réduit fortement la probabilité de trouver un dépôt de fondation. Après les derniers enregistrements, le sondage a été remblayé avec du sable et du gravier.



Fig. 20. Vue sur la réduction du sondage © Y. Bourhim (17149_2019_NDMPF_013).

Les premières interprétations des données archéologiques enregistrées sont factuelles en l'attente des analyses des spécialistes, notamment l'étude céramologique. Tout d'abord, la fouille a révélé un massif en briques crues qui s'appuie contre le pylône dans la zone est du sondage. Ce dernier a déjà été identifié au XX^e siècle⁶. Il coupe une fosse et une structure bâtie, dont les briques sont plus grandes (45-50 × 20-25 × 10-15 cm contre 30-35 × 15-20 × 10 cm pour le massif). Cette dernière s'appuie contre un autre mur (MR1020) d'un mètre de large, construit avec des briques de même taille, et qui est recouvert sur le pan est d'un enduit de chaux blanc (fig. 22). Les fonctions du mur et de la structure bâtie restent à déterminer, cependant les données enregistrées montrent qu'ils sont antérieurs au pylône, et au vu d'une première analyse céramologique, ils dateraient du Moyen Empire.

⁶ Numéro CT12 sur le plan du village copte, dans R. MOND, O.H. MYERS, *Temples of Armant, A Preliminary Survey II*, Londres, 1940, pl. IV.



Fig. 21. Le massif SB1006 s'appuyant contre le pylône. © Y. Bourhim (17149_2019_NDMPF_014).



Fig. 22. Vue en coupe du mur MR1020 et de l'enduit de chaux blanc. © Y. Bourhim (17149_2019_NDMPF_015).

Dans la zone ouest, un ou deux espaces ont été identifiés. Le premier espace, l'ES1019, est délimité par quatre pans de murs. Les murs nord et sud sont appuyés contre le mur MR1020, et ils ont un module de briques plus petit, de même que pour le mur ouest. Pour autant, même si la fouille n'a pas été poursuivie dans cette zone – car il serait plus judicieux de le faire de façon extensive –, quelques éléments ont été repérés. Une couche sablo-limoneuse recouvrant les murs a été datée de la fin du VI^e siècle ap. J.-C. grâce au mobilier céramique. Il semblerait que le niveau de sol de l'espace ES1019 a été perturbé, on trouve directement une couche de démolition visible dans la coupe C1. Une fosse coupant le mur MR1022 et la céramique 1012-1 (fig. 23) retrouvée en place dans la couche ainsi que son comblement nous permettront de proposer des datations et des interprétations mais pour autant ces dernières devront être vérifiées avec une autre campagne de fouille.



Fig. 23. Vue de la céramique 1012-1 en place. © Y. Bourhim (17149_2019_NDMPF_016).

Toutes ces données montrent que le mur MR1020 est la plus ancienne structure qui a servi d'appui à des constructions postérieures. Mais quelle était sa fonction première ? Pourrait-il être le vestige d'un pylône antérieur ? Quant est-il des autres structures bâties localisées au-devant du pylône ? De quand datent-elles, quelles ont été leur fonction première et quelle fut leur utilisation au cours du temps ? Même si l'objectif premier de l'opération archéologique n'a pas pu être complètement atteint, l'étude en cours des structures en briques crues à proximité du môle occidental du pylône est instructive pour l'étude de l'évolution du site au cours des millénaires. Il serait judicieux de fouiller la zone sud du site de façon extensive, d'une part pour délimiter les premières structures identifiées et répondre aux problématiques déjà soulevées, d'autre part pour compléter les données actuelles sur l'architecture en brique crue.

RESTAURATION ET CONSERVATION, CHANTIER-ECOLE (Hassan el-Amir)

Hassan el-Amir (IFAO), assisté d'Asma el-Azab et de Nawal Mohamed Fawzy, restauratrices au MoA, a poursuivi le programme de conservation-restauration dans l'enceinte du temple de Montou-Rê. Les travaux se sont concentrés sur la consolidation des blocs de calcaire et de grès. Un bloc de Thoutmosis III, brisé en deux parties, a nécessité de nombreuses manipulations afin de le réassembler à l'aide de six chevilles en acier inoxydable.

Les travaux ont également porté sur le nettoyage et la consolidation des talatates de calcaire et de grès (consolidés au silicate d'éthyle pour plusieurs blocs grès). Les blocs trouvés à l'extérieur du temple (voir ci-dessous) ont également été nettoyés et stockés sur un mastaba.

Au cours de cette saison, Hassan el-Amir a également formé deux restauratrices (Kamla Tayah Sayed et Hanna Lamiah) de l'inspectariat d'Ermant, qui ont participé activement au travail de conservation des blocs épars.



Fig. 24. Restauration en cours d'un bloc de Thoutmosis III. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPPM_010).



Fig. 25. Restauration achevée d'un bloc de Thoutmosis III. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPPM_011).

BAB EL-MAGANÏN (C. Thiers)

L'étude a été poursuivie afin de finaliser les données pour la publication de la porte romaine et des blocs ptolémaïques gisant à proximité (appartenant en particulier à une porte de Ptolémée VI Philométor). Émilie Saubestre (CNRS, USR 3172) a complété la documentation photographique.

AMENAGEMENTS URBAINS

Dans le cadre d'un plan d'aménagement du réseau de distribution d'eau, de nombreuses tranchées ont été ouvertes dans la ville d'Ermant afin d'installer de nouvelles canalisations. La tranchée creusée le long de la route en bordure ouest du site a livré plusieurs pierres fig. 26). On signalera en particulier la base d'une statue colossale en granodiorite (seule une partie des pieds et le trône sont préservés) et un bloc d'angle (ptolémaïque ou romain), en relief levé, présentant une déesse sur une fac, et le haut d'une couronne royale (cartouche vides) face aux hautes plumes de Montou-Rê. Après nettoyage et consolidation, ces blocs ont été entreposés sur une banquette à l'entrée du site.



Fig. 26. Blocs 887 et 888 découverts lors de travaux de voirie à proximité du temple. © CNRS/C. Thiers (17149_2019_NDMPM_012).

Publications

- S. BISTON-MOULIN, C. THIERS, Notices 9a-d et 11 consacrées aux blocs conservés au Musée de Grenoble rapportés d'Ermant par le comte Louis de Saint-Ferriol in F. Gombert-Meurice, F. Payraudeau (éd.), *Servir les dieux d'Égypte : Divines adoratrices, chanteuses et prêtres d'Amon à Thèbes*, Paris, 2018, p. 24-25, 27.

C. THIERS, « Ermant » in L. Coulon, M. Cressent (éd.), *Archéologie française en Égypte : recherche, coopération, innovation*, Le Caire, 2019, p. 184-189.